



VILLE DE BOULOGNE ~ BILLANCOURT

N° 31

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Objet mis en délibération : Communication sur les rapports des syndicats intercommunaux et de l'Établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest pour l'année 2021.

CONSEIL MUNICIPAL DU 1 DÉCEMBRE 2022

Le jeudi 1 décembre 2022 à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la ville de Boulogne-Billancourt se sont réunis dans la Salle du Conseil, sous la présidence de M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire, pour la séance à laquelle ils ont été convoqués par le Maire individuellement et par écrit le 25 novembre 2022.

ETAIENT PRESENTS : 48

Monsieur Pierre-Christophe BAGUET, Mme Marie-Laure GODIN, Monsieur Pascal LOUAP, Madame Jeanne DEFRANOUX, Monsieur Michel AMAR, Monsieur Bertrand-Pierre GALEY, Madame Sandy VETILLART, Monsieur Philippe TELLINI, Madame Isaure DE BEAUVAL, Monsieur Pierre DENIZIOT, Madame Elisabeth DE MAISTRE, Monsieur Jean-Claude MARQUEZ, Madame Emmanuelle CORNET-RICQUEBOURG, Monsieur Claude ROCHER, Madame Armelle GENDARME, Monsieur Emmanuel BAVIERE, Madame Stéphanie MOLTON, Monsieur Alain MATHIOUDAKIS, Madame Blandine DE JOUSSINEAU, Monsieur Thomas CLEMENT, Madame Marie-Josée ROUZIC-RIBES, Monsieur Olivier CARAGE, Monsieur André DE BUSSY, Monsieur Maurice GILLE, Monsieur Sidi DAHMANI, Madame Emmanuelle BONNEHON, Madame Joumana SELFANI, Monsieur Nicolas MARGUERAT, Madame Dorine BOURNETON, Madame Marie-Laure FOUASSIER, Madame Cathy VEILLET, Madame Charlotte LUKSENBERG, Monsieur Philippe MARAVAL, Monsieur Bertrand AUCLAIR, Madame Marie THOMAS, Madame Laurence DICKO, Madame Christine LAVARDE-BOEDA, Monsieur Guillaume BAZIN, Monsieur Yann-Maël LARHER, Madame Agathe RINAUDO, Madame Constance PELAPRAT, Monsieur Denys ALAPETITE, Madame Clémence MAZEAUD, Monsieur Antoine DE JERPHANION, Monsieur Evangelos VATZIAS, Madame Baï-Audrey ACHIDI, Madame Judith SHAN, Monsieur Rémi LESCOEUR.

EXCUSES REPRESENTE(S) : 7

Madame Béatrice BELLIARD qui a donné pouvoir à Mme Emmanuelle CORNET-RICQUEBOURG, Monsieur Vittorio BACCHETTA qui a donné pouvoir à Mme Jeanne DEFRANOUX, Monsieur Sébastien POIDATZ qui a donné pouvoir à Mme Blandine DE JOUSSINEAU, Madame Marie-Noëlle CHAROY qui a donné pouvoir à Mme Armelle GENDARME, Monsieur Hilaire MULTON qui a donné pouvoir à M. Antoine DE JERPHANION, Monsieur Bertrand RUTILY qui a donné pouvoir à Mme Judith SHAN, Madame Pauline RAPILLY-FERNIOT qui a donné pouvoir à M. Rémi LESCOEUR.

Madame Constance PELAPRAT a été désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire, rapporteur.

« Mes chers collègues,

Conformément à l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, les différents établissements publics de coopération intercommunale auxquels la Ville est adhérente nous ont adressé leur rapport d'activité pour l'année 2021 :

- Le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France (SIGEIF),
- Le Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Électricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC),
- Le Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP).

L'Établissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest est également soumis à cette disposition.

M. Alain MATHIOUDAKIS, Maire-adjoint, rapporteur,

Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Ile-de-France (SIGEIF)

En 2021, les communes de Bièvres (91), Les Loges-en-Josas (78) et Ormesson-sur-Marne (94) ont rejoint le SIGEIF qui au 31 décembre 2021, réunit 188 communes pour la compétence gaz avec 9 529 kms de réseau (+ 64,2 kms par rapport à 2020) et 5,7 millions d'habitants desservis. Parmi ces communes 66 adhèrent également au SIGEIF pour la compétence électricité avec 9 129 kms de réseau (+ 161 kms par rapport à 2020) et 1,5 millions d'habitants desservis.

La Ville de Boulogne-Billancourt adhère au SIGEIF uniquement pour la compétence gaz et compte 90 kms de canalisations et 18 492 clients (19 039 clients en 2019) sur près de 121 000 habitants.

Durant l'année 2021 le SIGEIF a continué d'assurer ses missions traditionnelles de contrôle physique, comptable et financier sur les réseaux de gaz et d'électricité qui desservent les communes adhérentes et auprès des concessionnaires GRDF, ENEDIS et EDF. Dans le cadre de ses missions de surveillance des réseaux, le SIGEIF collabore depuis 2017 avec l'Observatoire Ile-de-France des risques travaux sur réseaux en recensant l'ensemble des déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT) et les dommages survenus sur les ouvrages (DO) de gaz enterrés sources de fuite.

A noter qu'en 2021 la Ville de Boulogne-Billancourt affiche un taux de DO/DICT de 0,53 légèrement supérieur au taux de DO/DICT de la moyenne sur l'ensemble des 185 communes adhérentes du SIGEIF qui est de 0,41 et ce malgré les marquages au sol règlementaires qui lui sont imposés. Aussi, la Ville envisage-t-elle de s'inscrire dans le dispositif de prévention « Balise de sécurité » déployé par le SIGEIF qui propose des formations de sensibilisation aux techniciens communaux qui interviennent en amont des travaux réalisés sur les réseaux.

Outre ses missions de contrôle et de surveillance le SIGEIF a également poursuivi en 2021 un accompagnement technique et financier des collectivités territoriales en matière de services et de transition énergétique en proposant aux Villes adhérentes :

- Des groupements de commandes sur 46 prestations différentes pour améliorer l'efficacité énergétique des patrimoines bâtis existants, neufs ou en rénovation lourde ainsi que pour l'achat de gaz naturel à des tarifs réduits, des aides financières pour l'installation, l'entretien et

l'exploitation d'infrastructures pour recharge de véhicules électriques (IRVE) dont la réhabilitation des stations Autolib avec 73 communes desservies et 537 points de recharge fin 2021.

- La délivrance de certificats d'énergie permettant de valoriser les travaux d'investissement en matière de performance énergétique et de solliciter des subventions.

Afin d'atteindre les objectifs 100% énergie renouvelable et zéro carbone fixés dans le Plan énergie climat de la Région Ile-de-France adopté en 2018, le SIGEIF s'est également illustré en 2021 par des projets innovants pour le développement des énergies renouvelables avec la ferme solaire de Marcoussis et l'unité de biométhanisation de Gennevilliers.

La Ferme solaire de Marcoussis a été inaugurée le 4 octobre 2021. Elle comprend près de 60 000 panneaux photovoltaïques et délivre une puissance de 20,3 MW par an, soit l'équivalent de la consommation d'une ville de 10 000 habitants.

La première unité de méthanisation de bio-déchets d'Ile-de-France à Gennevilliers a été réalisée en partenariat avec HAROPA-Port de Paris et le Sycotm, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, elle contribuera à alimenter le réseau de stations d'avitaillement en bio-GNV.

En 2021 le SIGEIF a également soutenu d'autres actions en matière de production d'énergie renouvelable et de développement des mobilités propres :

- Trois chantiers d'implantation de toitures photovoltaïques ont été réceptionnés à Meudon et Maisons Alfort, avec une production de 280 000 KWh et quatre autres projets qui seront lancés en 2022 avec le soutien financier de la Région Ile-de-France à Fontenay-le-Fleury, Chaville, Boissy-Saint-Léger et Courtry permettront de doubler cette production.
- Quatre stations d'avitaillement en Gaz Naturel de Ville et bio GNV ont également été construites à Gennevilliers (92), Noisy-le-Grand (93), Bonneuil-sur-Marne (94) et Wissous (91).

Les dépenses réelles de fonctionnement du SIGEIF se sont élevées à 24,8 M€ en 2021 dont 19,6 M€ sont issues du produit de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité TCCFE perçue pour le compte des communes et 5,2 millions M€ pour les autres dépenses de fonctionnement (charges de personnel, dépenses obligatoires, dépenses relatives au groupement de commandes, aux contrôle des concessions et à la collecte de la TCCFE). Elles sont en légère augmentation par rapport à celles de l'année 2020 avec un total de 23 M€ dont 18,9 M€ pour la TCCFE et 4,48 M€ pour les autres dépenses, soit une augmentation de 8% toutes dépenses de fonctionnement confondues.

Les dépenses d'investissement du SIGEIF se sont élevées à 15,75 M€ en 2021 (9,49 M€ en 2020) dont :

- 10,22 M€ pour les opérations d'enfouissement des réseaux (4,81 M€ en 2020),
- 2,53 M€ pour la pose d'Infrastructures pour Recharge de Véhicules Électriques (IRVE) contre 0,32 M€ en 2020,
- 0,26 M€ pour pose de panneaux photovoltaïques en toiture,
- 1,56 M€ de subventions versées aux communes.

Cette augmentation sensible des dépenses d'investissement du SIGEIF (+66%) est très certainement due à la relance des travaux après deux années de crise sanitaire marquées par de longues périodes de confinement.

M. Emmanuel BAVIERE, Maire-adjoint, rapporteur,

Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Électricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC)

Au 31 décembre 2021, le SIPPEREC réunit 117 collectivités adhérentes dont 84 pour la compétence électricité, 92 pour la compétence numérique, et 83 pour le développement des énergies renouvelables auxquelles a souscrit la Ville de Boulogne-Billancourt.

L'enfouissement des réseaux constitue le second poste de dépenses par ordre d'importance, suivi par les subventions apportées aux villes. Celles-ci permettent de financer des travaux liés à l'électricité, notamment à l'enfouissement des réseaux électriques basse tension, mais aussi depuis l'avenant signé en avril 2016 avec EDF et ENEDIS la rénovation thermique des bâtiments communaux, le passage en LED de l'éclairage public, l'achat de véhicules électriques pour les communes et le déploiement de la fibre optique pour la mise en place d'un réseau numérique à très haut débit.

Le SIPPEREC est aussi le premier producteur francilien d'énergies renouvelables avec 5 réseaux de géothermie, 101 centrales photovoltaïques et une centrale de production et de distribution d'hydrogène vert qui sera mise en service fin 2022. À noter qu'au 1^{er} janvier 2022, la réglementation environnementale 2020 s'est appliquée afin que les futurs bâtiments aient d'avantage recours à des sources d'énergies renouvelables.

Le SIPPEREC se positionne aussi comme le partenaire privilégié des collectivités pour la mobilité propre. Au regard de l'enjeu de développement de la mobilité électrique sur le territoire francilien, le Syndicat s'engage depuis 2017 pour le développement d'une offre de mobilité et de recharge sur le domaine privé et, plus récemment, sur le domaine public.

Avec son réseau « la borne bleue », l'objectif est de garantir un accès équitable au service public de la recharge, tout en contribuant à l'amélioration de la qualité environnementale. 3000 points de recharge ont été déployés en 2021.

Le SIPPEREC propose également depuis 2017 une centrale d'achat SIPP'n'CO avec un large catalogue de services et de marchés qui permet aux collectivités de bénéficier d'économies d'échelle et d'une expertise dans les domaines des transitions énergétiques et numériques. Cette centrale d'achat propose 8 bouquets de service et 150 marchés pluriannuels à ses collectivités adhérentes dont la Ville de Boulogne-Billancourt.

En 2021 le SIPP'n'CO a innové en matière d'offre de services numériques en proposant à ses communes adhérentes des solutions intelligentes de sécurité et de sûreté des biens et des personnes avec l'utilisation de caméras et de capteurs sous forme de générateur de données et d'alertes en cas de risque ou de danger identifié comme par exemple les capteurs de CO2 servant à mesurer et suivre la bonne qualité de l'air des classes d'écoles et tous les autres espaces clos.

L'année 2021 a également été marquée par le renouvellement des marchés de téléphonie, Internet, Infrastructures systèmes, réseaux et télécommunications, sécurité des systèmes d'information et des marchés d'AMO pour accompagner les adhérents sur l'ensemble de ces thématiques

À noter que le SIPPEREC dispose également d'un fonds de partenariat qui vient en aide aux 83 communes adhérentes pour la compétence électricité. La dotation 2021 de ce fonds de partenariat d'un montant de plus de 11 millions d'euros a été consacrée pour plus de 5 millions d'euros à l'enfouissement du réseau électrique, pour plus de 5 millions d'euros à des actions en faveur de la transition énergétique comme le passage au LED de l'éclairage public, la rénovation énergétique des bâtiments communaux éligibles aux certificats d'économie d'énergie (CEE), l'achat de véhicules électriques et l'installation d'infrastructures de recharge associées.

En 2021, afin de favoriser la relance économique et de lutter contre la précarité énergétique, le SIPPEREC a sensiblement augmenté sa dotation aux communes en leur permettant à chacune de

disposer d'une enveloppe de 180 K€ à 1,4 M€ pour ses actions en faveur de la transition énergétique et en offrant la possibilité aux CCAS de venir en aide aux ménages précaires (paiement des factures d'électricité, remboursement des achats d'ampoules basses consommation, réalisation de diagnostics énergétiques).

En 2021 la Ville de Boulogne-Billancourt a reçu 14 495 € de subvention du SIPPAREC en faveur de la maîtrise de l'énergie et des mobilités propres et au total plus de 42 kms de réseaux de fibre optique très haut débit ont été réalisés.

En 2021 avec les reste à réaliser, les recettes du SIPPAREC se sont élevées à 231 M€ (282 M€ en 2020) dont 93 M€ de recettes d'investissement (153 M € en 2020).

Les dépenses quant à elles se sont élevées à 218 M€ en 2021 (269 M € en 2020) dont 106 M€ pour les dépenses d'investissement (161 M € en 2020).

La Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité (TCCFE) a représenté un montant de 54 M€ (65 M€ en 2019) versés aux collectivités après collecte par le syndicat.

M. Michel AMAR, Maire-adjoint, rapporteur

Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP)

Au 31 décembre 2021 le SIFUREP regroupait 107 collectivités, soit une population de l'ordre de 4 millions d'habitants. L'activité de ce syndicat durant l'année 2021 comme en 2020 a été fortement marquée par la crise sanitaire.

Le rapport annuel du SIFUREP fait état d'une mortalité exceptionnellement importante en 2021 comme en 2020, avec 89 254 personnes décédées en Ile-de-France (90 500 en 2020) ce qui représente une baisse de 1,5% par rapport à 2020 mais toutefois une hausse de plus de 20% par rapport à 2019.

Heureusement cette tendance ne s'est pas confirmée sur le territoire du SIFUREP avec 4 923 obsèques enregistrés sur le territoire du SIFUREP en 2021 (contre 5 819 obsèques en 2020 et 4 680 en 2019) soit une diminution du nombre d'obsèques de 15% par rapport à l'année 2020.

Le rapport du SIFUREP enregistre également une diminution du nombre de crémations dans les 5 crématoriums du SIFUREP (Mont Valérien à Nanterre, Val-de-Bièvre à Arcueil, Parc à Clamart, Champigny-sur-Marne et Montfermeil) avec 8 902 crémations réalisées en 2021 (9 413 réalisées en 2020).

Les principales missions exercées par le SIFUREP durant l'année 2021 sont dans la continuité de celles exercées par le Syndicat les années précédentes à savoir :

- Une offre de services d'obsèques proposée aux familles endeuillées contrôlée grâce à une Délégation de Service Public renouvelée tous les quatre ans, avec le choix d'un opérateur funéraire permettant d'encadrer la qualité des prestations et les prix pratiqués avec des forfaits en 2021 de 1 518 € TTC pour une crémation et de 1 905 € TTC pour une inhumation comprenant l'organisation et la préparation des obsèques avec la fourniture du cercueil, le maître de cérémonie ainsi que le convoi avec corbillard, le chauffeur et les porteurs . Le SIFUREP qui assure également la prise en charge d'obsèques de personnes dépourvues de ressources enregistre une diminution significative avec 229 obsèques prises en charge contre 539 en 2020.
- Un accompagnement des collectivités adhérentes dans la gestion de leur cimetière qui

nécessite une grande technicité dans le domaine funéraire mais aussi environnemental, patrimonial ou encore informatique ainsi qu'une étude et une expertise technico juridique sur toutes les autres questions posées relatives aux services funéraires (transport de corps, conditions d'inhumation et de crémation, création et gestion des jardins cinéraires ...).

- La mise à disposition d'un ensemble 'outils destinés aux familles endeuillées et aux collectivités pour les accompagner dans les services funéraires (guide des obsèques, site internet du SIFUREP, enquête annuelle sur les tarifs, les durées des concessions, le type de travaux entrepris, et la tenue d'un colloque annuel entre les différentes communes adhérentes sur une thématique d'actualité des services extérieurs de pompe funèbre en l'occurrence en 2021 celui de la crise sanitaire.

En 2021, les dépenses de fonctionnement du SIFUREP se sont élevées à 945 283,23 € (813 351,40 € en 2020) et les recettes de fonctionnement à 869 923,96 € (997 506,80 € en 2020). Les dépenses d'investissement se sont élevées pour leur part à 40 643,05 € (88 838,73 € en 2020).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir prendre acte de la communication des rapports d'activités des syndicats intercommunaux pour l'année 2021.

Monsieur Pierre-Christophe BAGUET, Maire, rapporteur

Établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest

L'exercice budgétaire 2021 aura été celui du progressif retour à la normale. En effet, l'exercice précédent avait été marqué par les conséquences de la crise sanitaire : fermeture des équipements, annulation de manifestations et événements. En conséquence, la section de fonctionnement évolue globalement à la hausse. Grâce à sa santé financière, Grand Paris Seine Ouest a néanmoins pu réduire une nouvelle fois le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et poursuivre son ambitieux programme d'investissements:

- Les impôts et taxes qui se limitent désormais à la Cotisation foncière des entreprises et à la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères ont représenté 41% des recettes réelles de fonctionnement, marquant une stabilité par rapport à 2020.
- Des dépenses de fonctionnement stables :
 - o Les dépenses réelles de fonctionnement représentent 214 M€, en augmentation par rapport à 2020 (+ 2,6 % soit + 5,40 M€).

Cette hausse est portée pour moitié par des dépenses externes sur lesquelles GPSO n'a aucune marge de manœuvre avec la hausse de la contribution au fonds national de péréquation des ressources intercommunales (FPIC ; + 1 M€), et le reversement de la dynamique de CFE à la MGP.

- o Malgré les charges accrues imposées par l'Etat et la perte de ressources fiscales, le budget de GPSO reste significatif pour prendre en compte les exigences des habitants :
 - **249 M€** de recettes réelles contre 239 M€ en 2020 ;
 - **214 M€** de dépenses réelles de fonctionnement pour les services aux habitants contre 208M€ en 2020, dont **75 M€** versés à l'Etat et à la MGP ;
 - En investissement, le budget est de 45 M€ contre 41 M€ en 2020 ;

GPSO : des services de proximité pour garantir le cadre de vie des habitants

Des travaux d'entretien de la voirie : de nombreux chantiers ont été menés durant l'année 2021 sur les 8 villes pour moderniser et faire évoluer qualitativement l'espace public et mettre en place des zones de circulation apaisée et sécurisée afin de faciliter la circulation des usagers.

- L'accessibilité de l'espace public : 533 arrêts de bus sont accessibles aux usagers à mobilité réduite, soit plus de 83 % des arrêts. 256 traversées piétonnes sur 267 sont également accessibles aux usagers à mobilité réduite.
- L'éclairage public a été également rénové (déploiement LED) avec 387 points lumineux remplacés par la LED sur l'ensemble du territoire.
- 47 opérations de voirie ont été réalisées sur le territoire.

GPSO : une innovation environnementale permanente

- Le Plan Climat Air Energie a été adopté lors du Conseil de Territoire du 31 mars 2021, Il définit les actions mises en œuvre pour engager pleinement le territoire dans sa transition énergétique et écologique face au changement climatique.
- Aides financières et actions pédagogiques en faveur de l'habitat et des copropriétés (plateforme Coachpro), notamment pour leur isolation, mode de chauffage et de leur performance énergétique.
- En 2021, **482 888** demandes de particuliers ont été instruites par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC), contre 482 en 2020.

GPSO : un territoire au cœur du numérique et du soutien aux entreprises innovantes

Par son soutien à Seine Ouest Entreprise et Emploi, GPSO œuvre également à faciliter l'insertion sur le marché de l'emploi de tous les publics (étudiants, bénéficiaires du RSA, actifs en reconversion...) par l'organisation de forums emplois, notamment à Boulogne-Billancourt et Vanves en 2021.

GPSO agit pour le logement social et la rénovation de l'habitat

- En 2021, 268 logements sociaux ont été agréés par l'Etat et GPSO a attribué 627 071 € de subventions aux bailleurs sociaux.
- En 2021 : 238 propriétaires occupants, 16 propriétaires bailleurs et 72 copropriétés ont sollicité les conseillers Habitat Qualité.

GPSO agit pour la mobilité

- GPSO est tout autant pleinement investi en faveur de la mobilité durable : aide à l'acquisition de vélos électriques, développement des solutions d'autopartage et extension du service Vélib' sur le territoire.
- GPSO continue de travailler sur son Plan Vélo : un axe structurant du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) en faveur des mobilités décarbonées.

Poumon vert de la petite couronne francilienne, GPSO œuvre également à préserver et développer son patrimoine arboré et ses espaces verts :

- Une centaine de jardiniers plantent et entretiennent près de 85 000 plantes et fleurs sans pesticide, sur plus de 4 600 m² d'espaces végétalisés
- Schéma directeur des parcs et jardins : le schéma directeur a été réalisé afin de progresser dans la connaissance de ce patrimoine et proposer un plan d'actions sur 5 ans (2021-2026) visant à améliorer la qualité et l'usage de ces espaces.

GPSO territoire dédié à la culture et au sport

- Le Département des Hauts-de-Seine s'est doté d'un nouveau schéma des enseignements artistiques, pour la période 2018-2021, défini sur trois axes prioritaires : l'accessibilité des établissements, la continuité des pratiques et la pluridisciplinarité des enseignements. Trois conservatoires ont été identifiés comme « tête de réseau » et perçoivent une subvention spécifique :
 - Le Conservatoire de Boulogne-Billancourt, pour favoriser auprès des publics de tout âge la poursuite d'une pratique artistique de qualité (continuité de pratiques) ;
 - Le Conservatoire Issy-Vanves, pour ses compétences en matière d'usage pédagogique des outils numériques (pluridisciplinarité des enseignements) ;
 - Le Conservatoire de Ville-d'Avray Chaville, pour partager son expérience dans l'accueil d'élèves en situation de handicap.
- Une programmation culturelle proposée par les conservatoires de GPSO :

En 2020/2021, **107** manifestations publiques en présentiel et de nombreux événements en ligne ont eu lieu, réunissant 7 468 spectateurs en présentiel et de nombreux spectateurs en ligne.

- Le Complexe sportif Marcel Bec en 2021 :
 - Ce sont 73 419 utilisateurs des équipements extérieurs et 79 059 utilisateurs des équipements intérieurs.
 - En raison de la pandémie de COVID-19, le festival des sports et de la nature n'a pas pu avoir lieu.
- En 2021, les élus territoriaux de GPSO ont renouvelé leur soutien aux équipes féminines de sports de haut-niveau :
 - **L'expérience de Paris 92** illustre la reconnaissance grandissante du sport féminin de haut niveau. C'est dans cet esprit qu'en 2020 GPSO a soutenu Paris 92 à hauteur de **465 000€**. En 10 ans, les élus territoriaux de GPSO ont voté plus de **4 M€** d'aides financières en faveur du Paris 92.
 - **GPSO 92 ISSY** : Le Football Féminin d'Issy-les-Moulineaux continue de développer la pratique du football féminin sur le territoire. Le club a changé de nom : GPSO 92 ISSY et les joueuses ont évolué en D1 Arkena (plus haut niveau du football français).
 - **Le club de basketball masculin Vanves GPSO Basket** a également été subventionné en 2021 à hauteur de **200 000 €**.
 - **Le club de hockey masculin de Meudon** s'est vu subventionné à hauteur de 100 000€ pour la seconde saison consécutive. »

LE CONSEIL,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les rapports d'activité du SIGEIF, du SIPPAREC, du SIFUREP et de GPSO pour l'année 2021,

Sur l'exposé qui précède.

DÉLIBÈRE

Article unique : Il est pris acte de la communication des rapports d'activités des syndicats intercommunaux suivants : SIGEIF, du SIPPAREC et du SIFUREP ; et de l'Établissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest pour l'année 2021.

Et ont les membres présents, signé au registre après lecture.

Transmis en préfecture le 6 décembre 2022
N° 092-219200128-20221201-136138-DE-1-1

Pour copie conforme,
le Maire,

